



**UNIVERSITÉ  
AMADOU MAHTAR  
MBOW DE DAKAR**

Plus qu'une formation,  
un avenir à construire

# REVUE DE PRESSE

Info: enseignement supérieur-éducation-formation

16 - 31 décembre 2023

## Reprise des cours à l'UCAD : Les autorités dévoilent la date de reprise des enseignements en présentiel



Les autorités de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) ont officiellement annoncé la date de reprise des enseignements en présentiel pour le second semestre de l'année universitaire 2022-2023.

Selon les informations dévoilées, les cours reprendront du 3 janvier 2024 au 31 janvier 2024. Cette annonce intervient après une période d'incertitude et de préoccupations quant à la reprise des activités académiques à l'UCAD.

Suite à la fermeture des portes de l'institution depuis le 20 juin 2023 en raison de violentes manifestations, cette nouvelle constitue une lueur d'espoir pour la communauté universitaire.

Il est à rappeler que l'université avait été contrainte de fermer ses portes en juin dernier en raison de manifestations étudiantes violentes. Depuis lors, la communauté universitaire était en attente d'une décision officielle quant à la reprise des enseignements en présentiel.

<https://laviesnegalaise.com/retour-a-la-normale-a-ucad-les-autorites-devoilent-la-date-de-reprise-des-enseignements-en-presentiel/>

## Fac Lettres : des séances de remédiation du second semestres prévues dans plusieurs sites à partir du 3 janvier



Un communiqué rendu public hier, mercredi, faisait état d'une reprise officielle des cours en présentiel à la faculté des lettres et sciences humaines (Flsh) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Ucad). Le Doyen de ladite faculté informe que ces cours en présentiel sont des « séances de remédiation » qui se feront dans d'autres sites.

« En accord avec le rectorat, nous vous informons que des séances de remédiation du second semestre se dérouleront en présentiel du 03 au 31 janvier 2024 dans les sites externes ci-après : Cices, Lycée Maurice Delafosse, Institut islamique de Dakar », lit-on dans un communiqué. La note précise que ces « cours en présentiel sont des séances de remédiation qui renforcent, pour le compte du second semestre 2022-2023, les enseignements synchrones et asynchrones déjà effectués et la mise en ligne des ressources pédagogiques dans les plateformes dédiées effective depuis juin 2023 ».

[https://www.pressafrik.com/Faculte-des-Lettres-de-l-Ucad-des-seances-de-remediation-du-second-semestres-prevues-dans-plusieurs-sites-a-partir-du-3\\_a266385.html](https://www.pressafrik.com/Faculte-des-Lettres-de-l-Ucad-des-seances-de-remediation-du-second-semestres-prevues-dans-plusieurs-sites-a-partir-du-3_a266385.html)

## Près de 4000 étudiants de l'université numérique Cheikh Hamidou Kane ont reçu leurs diplômes



Quelque 3941 étudiants de l'Université numérique Cheikh Hamidou Kane (UN-CHK), issus des Espaces numériques ouverts (ENO) de Sébikotane, Keur Massar, Guédiawaye, Pikine et Mermoz, ont reçu, jeudi, leurs diplômes en présence du ministre de l'Enseignement supérieur, de l'innovation et de la recherche.

L'évènement qui avait pour cadre le Dakar-Aréna à Diamniadio clôtura une série de cérémonies de « graduation » organisées depuis le mois de juillet dans les régions du nord et du centre du pays. Elle coïncide également avec la célébration des dix années de l'UN-CHK.

« Cette journée revêt une signification particulière, car nous n'inaugurons pas seulement un nouveau chapitre dans la vie de nos diplômés, nous clôturons également les cérémonies de graduation pour l'année 2023 ainsi que la célébration de la décennie d'existence de l'Université numérique Cheikh Hamidou KANE », a déclaré le recteur de l'UN-CHK Moussa Lô.

<https://aps.sn/pres-de-4000-etudiants-de-luniversite-numerique-cheikh-hamidou-kane-ont-recu-leurs-diplomes/>

## UN-CHK : Moussa Baldé annonce la construction de 46 ENO



L'Etat du Sénégal compte élargir la cartographie de l'université numérique Cheikh Hamidou Kane (UN-CHK), à travers la construction de 46 nouveaux espaces numériques ouverts (ENO), en raison d'un ENO par département, a annoncé jeudi le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation Moussa Baldé.

« Étudiants et apprenants pourront désormais poursuivre leurs rêves académiques sans quitter leur communauté, leur famille ou leur travail », a-t-il indiqué.

Il présidait au complexe sportif Dakar-Aréna de Diamniadio, la cérémonie de graduation des 3ème, 4ème, 5ème et 6ème promotions de licence et des premières promotions de master des ENO de Sébikotane, Keur Massar, Guédiawaye, Pikine et Mermoz de l'UN-CHK. Une cérémonie qui coïncide avec la célébration des dix ans d'existence de l'université numérique Cheikh Hamidou Kane appelée autrefois université virtuelle du Sénégal (UVS). Au total, 3941 récipiendaires ont été honorés à Dakar-Aréna.

<https://aps.sn/un-CHK-moussa-balde-annonce-la-construction-de-46-eno/>



## La Mauritanie obtient un financement saoudien pour construire 2 instituts de formation spécialisés



Dans le cadre du projet de renforcement de son système d'enseignement supérieur, la Mauritanie entend diversifier l'offre de formation spécialisée. Après deux instituts de formation en agriculture et soins vétérinaire, le pays prévoit d'en construire 4 autres dont 2 viennent d'être financés.

Le gouvernement mauritanien a obtenu du Fonds saoudien pour le développement un financement d'une valeur de 150 millions de rials (plus de 39 millions de dollars). Le financement obtenu sous forme de prêt est destiné à la construction et l'équipement de deux instituts de formation spécialisés.

Le premier institut sera implanté au sud dans la ville de Kiffa et sera spécialisé dans le domaine de la comptabilité, la gestion, la gestion des affaires et la commercialisation. Le second institut quant à lui sera construit à Tidjikja dans le centre avec pour mission de former dans les sciences de l'éducation.

L'accord relatif à ce financement a été signé lundi 18 décembre entre le ministre mauritanien de l'Economie, Abdessalam Ould Mohamed Saleh et le PDG du Fonds saoudien, Sultan Ben Abdel Rahman Al-Murshid Ali (photo, à gauche), en présence du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Niang Mamadou.

D'après le ministre de l'Economie, ce financement est à verser dans le compte des initiatives de soutien au système de l'enseignement supérieur. Cela dans la mesure où les deux instituts viendront renforcer l'offre de formation dans le pays. « La création de ces deux instituts s'ajoute à un institut supérieur vétérinaire dans la ville de Néma et un autre pour l'agriculture dans la ville de Kaédi, dont la convention de financement a été récemment signée avec la Banque islamique de développement », a-t-il indiqué.

Dans le même contexte, le ministre a confirmé que des travaux sont en cours pour financer deux nouveaux instituts dans les villes d'Akjoujt et d'Atar, l'un pour les mines et l'autre pour la côte et le désert.

<https://www.agenceecofin.com/formation/2112-114849-la-mauritanie-obtient-un-financement-saoudien-pour-construire-2-instituts-de-formation-specialises>

## L'Égypte et le Japon proposent des bourses aux Africains dans les sciences et l'ingénierie



Dans le cadre du TICAD8, le Japon s'est engagé à contribuer au renforcement des compétences en Afrique. Dans ce contexte, le pays asiatique s'est associé à l'Égypte pour former les jeunes du continent dans les sciences et l'ingénierie.

Le gouvernement égyptien et l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) ont lancé le programme de bourses d'études « Bourses africaines E-JUST TICAD8 pour la STI » destiné à développer des ressources humaines dans le domaine de la science, technologie et innovation en Afrique.

Pour postuler, les candidats doivent avoir la nationalité et résider dans un pays d'Afrique. Ils doivent être des chercheurs ou des instructeurs (ou potentiellement appelés à le devenir), avoir des connaissances en anglais et remplir les conditions d'admission à la filière de formation choisie. Un test de compétences oral sera appliqué à tous les candidats.

Les candidats retenus pourront poursuivre des cursus de maîtrise ou de doctorat au sein de l'université des sciences et technologies Égypte-Japon (E-JUST) dans divers domaines des sciences ou de l'ingénierie dont : le génie électronique et des communications, l'informatique, l'ingénierie mécatronique et robotique, le génie industriel et gestion des systèmes, la science et génie des matériaux, l'ingénierie des ressources énergétiques, le génie de l'environnement, l'ingénierie chimique et pétrochimique, ou, le génie de l'énergie électrique.

<https://www.agenceecofin.com/formation/2912-114932-l-egypte-et-le-japon-proposent-des->

## Loi « immigration » : des étudiants africains toujours plus entravés dans leur mobilité



Le texte durcit les conditions d'arrivée et de séjour en France et devrait aussi rendre impossible l'exonération des frais de scolarité qui avaient fortement été augmentés en 2019.

L'inquiétude est palpable chez les étudiants africains après l'adoption de la loi « immigration » par le Parlement, mardi 19 décembre. Le texte, qui durcit les conditions d'arrivée et de séjour en France, prévoit une hausse des frais de scolarité pour les étudiants étrangers, lesquels devront payer une « caution de retour » et seront soumis à des quotas. Des mesures jugées « discriminantes » par les syndicats et les associations. En 2020, la France était le sixième pays accueillant le plus d'étudiants étrangers au monde, avec 400 000 élèves. Le Maroc, dont près de 46 000 ressortissants sont inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur français, est le pays le plus représenté, suivi de l'Algérie avec 31 000 étudiants. Environ 15 000 étudiants sénégalais, 13 000 Tunisiens et 10 000 Ivoiriens sont également inscrits dans les écoles et universités de l'Hexagone.

« Il y a un fantasme migratoire chez le gouvernement et les parlementaires qui ont voté ces mesures. Les étudiants africains sont soupçonnés de tricher pour pouvoir s'établir durablement en France », s'indigne Lina Hernandez, secrétaire générale de Solidaires étudiant-e-s. La loi, votée au lendemain de la Journée internationale des migrations, « instaure un régime discriminant et une rupture d'égalité manifeste entre les étudiants européens et extracommunautaires », estime-t-elle.

## Loi « immigration » : la ministre de l'enseignement supérieur a présenté sa démission, qui a été « refusée », annonce son entourage



La ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, Sylvie Retailleau, a présenté sa démission mercredi à Emmanuel Macron, en raison d'un « désaccord profond » sur les mesures concernant les étudiants dans la loi sur l'immigration, mais elle a été « refusée », a annoncé son entourage à l'Agence France-Presse jeudi 21 décembre.

Après l'adoption de cette loi contestée, avec les voix de la droite et de l'extrême droite, Sylvie Retailleau avait « rappelé à la première ministre son désaccord profond sur les mesures concernant les étudiants », selon son cabinet.

Cette démission, présentée en marge du conseil des ministres, « a été refusée » et la ministre restera « en poste », a précisé la même source. Si un ministre souhaite quitter ses fonctions, cela ne nécessite toutefois pas l'aval du gouvernement ou du président de la République.

Le chef de l'Etat et la première ministre, Elisabeth Borne, « ont assuré à la ministre que les mesures concernant les étudiants » dans la loi « immigration » « seraient révisées si elles n'étaient pas censurées par le Conseil constitutionnel », selon des informations du Figaro. Ils lui ont, par ailleurs déclaré « que le président souhaitait en parler » sur France 5 le soir même. Le mercredi soir, M. Macron a jugé dans l'émission « C à vous » que cette caution n'était « pas une bonne idée », mais que les dispositions qui ne plaisaient pas « ne justifiaient pas de tout bloquer ».

[https://www.lemonde.fr/politique/article/2023/12/21/loi-immigration-la-demission-de-la-ministre-de-l-enseignement-superieur-a-ete-refusee-annonce-son-entourage\\_6207151\\_823448.html](https://www.lemonde.fr/politique/article/2023/12/21/loi-immigration-la-demission-de-la-ministre-de-l-enseignement-superieur-a-ete-refusee-annonce-son-entourage_6207151_823448.html)